

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JUILLET 2015 A 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

Absents excusés : M. Laurent BADONE (procuration à M. Christophe FOURNIER)

CITOYENS D'HONNEUR :

Excusés : Mmes Julia FOURNIER-BIDOZ, Christine PERILLAT-MONNET et M. Charles COCHET.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire. Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : Mmes Mélanie RAU, Valérie POULAT, Nadège COLLOMB-GROS; MM. Victor GIRARD, Alain MAISTRE, Aurélien MARECHAL, Georges PESSAY.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL (9 Juillet 2015).

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal : **approuvé à l'unanimité.**

2) CARTOGRAPHIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITES LOCALES: PLAN DE VILLE.

La société CICL propose un devis pour la conception et l'informatisation du plan d'ENTREMONT, suite logique de la numérotation des rues. Ce plan fera apparaître en couleur: les hameaux, les communes voisines, les rues, les ruisseaux, les services publics, les zones bâties et non-bâties avec quadrillage et légende. Après ce travail informatique, il est proposé 300 exemplaires papiers en A3 ainsi qu'un plan pour panneau d'affichage extérieur (110X140) d'une durée de vie de 3 à 5 ans. Une réédition pourra facilement être réalisée.

Ce devis est de: 2745€ HT. Le délai de livraison est de 90 jours à compter de la commande.

Vote pour l'acceptation de la partie informatique (2400€ HT) et le plan en extérieur (270€ HT) : Vote à l'unanimité.

Négociation à entamer afin que les dépliants A3 soient utilisés au verso pour un descriptif touristique d'ENTREMONT.

3) CCVT: RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET ELECTION DU SUPPLEANT.

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal à DINGY-ST-CLAIR remet en cause l'accord local portant sur le nombre et la répartition entre communes des délégués communautaires. La loi du 9 mars 2015 a fixé de nouvelles règles permettant de déroger à la règle de droit. Nous avons jusqu'au 18 août pour proposer à Monsieur le Préfet, un nouvel accord respectant les règles fixées par cette nouvelle loi.

Aussi, le Conseil municipal de chacune des 13 communes de la CCVT doit se prononcer par délibération au sujet de la nouvelle répartition des sièges au conseil communautaire.

Monsieur le Président de la CCVT propose de retenir le nombre de 34 conseillers communautaires avec la répartition suivante:

Proposition de répartition des sièges de Conseillers communautaires à 34			
COMMUNES	Population	Répartition actuelle	Proposition
Thônes	6020	6	9
Le Grand-Bornand	2189	4	4
La Clusaz	1818	4	4
Saint-Jean-de-Sixt	1419	3	3
Dingy-Saint-Clair	1351	2	3
Manigod	1011	2	2
Les Villards-sur-Thônes	1009	2	2
Alex	1002	2	2
Serraval	636	2	1
Entremont	628	2	1
Les Clefs	596	2	1
La Balme-de-Thuy	426	2	1
Le Bouchet-Mont-Charvin	235	2	1
Total	18340	35	34

Malgré les imperfections de cette répartition imposée pour une part par la Loi et malgré l'impact négatif pour les 5 communes (dont ENTREMONT) dont la représentation ne sera plus assurée que par un délégué, La proposition à 34 conseillers communautaires est présentée.

Vote pour le nombre à 34 des délégués communautaires et sa nouvelle répartition : vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire Christophe FOURNIER est membre titulaire et propose Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, 1^{ère} adjointe comme suppléante.

Vote pour l'élection de Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane comme suppléante : vote à l'unanimité.

4) PEDT: APPROBATION.

Le PEDT Projet Educatif Territorial d'Entremont présente l'organisation des temps scolaires et périscolaires applicable à la prochaine rentrée à l'école primaire Tom Morel d'Entremont.

Il précise également le programme des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Sous l'autorité de Mr le Maire, Il est coordonné par les élues de la "commission vie sociale" en charge des affaires scolaires : Véronique FOURNIER-MAQUIN et Patricia PASSERAT.

Il résulte de 10 mois de travail avec les partenaires locaux et départementaux issus des milieux scolaires et périscolaires représentés dans un comité de pilotage "PEDT" créé depuis février 2015.

Suite à plusieurs consultations et réunions, ce projet -version n°3 est aujourd'hui finalisé. Il s'adaptera, s'améliorera... au fil de son expérimentation, et de son évaluation.

Au préalable, ce document est donc soumis à l'approbation de la municipalité.

Il devra ensuite être envoyé à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) en vu d'une convention signée avec M. le Préfet.

En fonction des accords obtenus, une aide financière pourra être accordée par les services de l'état à hauteur de 50 euros par enfant scolarisé (pour 2015/2016).

Les éléments financiers estimatifs (page 37 du PEDT) font apparaître une participation communale de 800 euros pour l'année scolaire.

Vote pour l'acceptation du PEDT : vote à l'unanimité.

5) APPARTEMENT ABBAYE: VALIDATION DE LA CANDIDATURE POUR LA LOCATION DU T1 : (40m2 ; 320 EUR hors charges)

Nombre de demandes collectées pour ce logement : 1 demande

La Commission Vie Sociale chargée d'étudier les dossiers de demandes de logement présente donc le dossier de Mr Kévin PAUGOIS avec un **avis très favorable**.

Après entretien, visite de l'appartement, et analyse du dossier, les principaux critères sont remplis.

Vote pour l'attribution du T1 à M.PAUGOIS avec remise des clés au 1^{er} Août : vote à l'unanimité.

6) SUBVENTIONS COMITE DES FETES ET FANFARE 27EME BCA.

Nous avons reçu le compte-rendu de l'assemblée générale du Comité de Fêtes qui a eu lieu le 1^{er} juillet, avec la liste des projets pour l'année en cours. Une subvention de 600€ avait été demandée en début d'année mais le devenir de l'association était en suspens.

Vote pour la reconduction d'une subvention de 600€: 9 voix pour, 3 voix contre.

Une demande de Don de la fanfare du 27^{ème} bataillon de Chasseurs Alpains est parvenue en mairie en date du 6 juillet. Les communes sont en effet sollicitées pour prendre part au projet de flocage complet du car qui transporte la fanfare lors de ses déplacements. La réponse du Conseil Municipal doit être effective au 9 août.

Vote pour l'attribution d'une somme de 100 à la fanfare des Chasseurs Alpains : vote à l'unanimité.

7) LIGNE 63000V : CONVENTION

Le tracé de la ligne souterraine 63000V concernant la parcelle 690B située au Crétaloup doit faire l'objet d'une convention avec la RTE (le Réseau de Transport d'Electricité) et la commune d'ENTREMONT.

Vote pour approbation de la convention avec le RTE : vote à l'unanimité.

Vote pour autoriser M. le Maire à signer la dite convention : vote à l'unanimité.

8) CHALET DE NORCIERE : BILAN DE LA VISITE.

Le 16 juillet dernier, le Cabinet d'architecture MASSON s'est rendu sur les lieux en compagnie de représentants du conseil municipal, de la commission agriculture et de M. COGNET de la Société d'Economie Alpestre.

Des scénarii de remise en état vont être proposés : nous attendons le compte-rendu de l'architecte.

9) QUESTIONS DIVERSES.

- Réparation Croix de Mission : les entreprises REVOL et PERRISSIN ont proposé un devis de remise en état : c'est l'entreprise PERRISSIN qui effectuera les travaux pour un montant de 750€ HT.

- Journal communal : M. Florent LAMOISSIERE s'était renseigné auprès de 2 imprimeries : le coût s'élèverait à environ 2000€. Par ailleurs, Mme Evelyne ROUSSEL propose de s'occuper de la relecture, de la mise en page du journal communal et de son tirage avec la photocopieuse de la mairie.

L'option retenue, par la majorité du conseil, est une relecture par Evelyne ROUSSEL avec les conseillers, une mise en page et une impression en imprimerie.

La sortie du journal pourrait être au 1^{er} octobre.

La séance est levée à 23H.

A Entremont, le 28 juillet 2015
Le Maire, Christophe FOURNIER

